



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 23 septembre 2021
Convocation du : 17 septembre 2021
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le vingt trois septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, Mme LEROUX M. DERONNE, Mme DE PARIS, M. QUESTE, Mme COBBAERT, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. BAILLEUL, Mme LERNER-BERTRAND, Mme NAEYE, Mme CASIER, M. CATTOIRE, M. VANNESTE, Mme DELANNOY-CUISINIER, Mme TANGHE, Mme DELESTREZ, M. PICKEU, Mme MARZAK-AFFAOUI, M. DEBUISSON, M. DERUYTER, Mme BAURANCE, M. PLOUY, Mme HALOS, M. BIANCHI, M. VANGAEVEREN

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme PRINGUEZ, M. AIT EL HAJ, M. BLACTOT, M. BRUNET, Mme CASSAN, M. LANDLER ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, M. DERUYTER, M. PLOUY conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASIER

DE21.093

FINANCES
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE 2021

Autorisation - Approbation

☞

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2021.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée.

Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations.

L'année 2020 a très fortement bouleversé le fonctionnement des associations locales. Certaines ont continué à fonctionner, prenant une part active dans la présentation du lien social pendant les périodes de confinement. D'autres ont partiellement voire totalement cessé leurs activités pendant les périodes successives de confinement.

La Covid-19 a donc eu, fort logiquement, un impact sur les budgets de nos associations. Pour autant, force est de constater que chaque situation est différente d'une association à une autre.

Ainsi, afin de cerner au mieux ces situations individuelles tout autant que les besoins de financement pour l'exercice 2021 – tout aussi bousculé que 2020 – chaque association, quelle que soit sa taille et son niveau de subventionnement, est actuellement reçue individuellement pour faire un point de situation.

Dans l'attente des conclusions de ces rencontres, il est prévu, à ce stade de la procédure, de plafonner les montants à hauteur de 75 % du montant voté en 2020.

Les rencontres individuelles permettront d'ajuster, lors du dernier conseil municipal de l'année, le montant exact à verser en 2021, compte tenu de leur situation et de leurs besoins.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Nature Fonction		Montant Perçu 2020	Montant Proposé 2021
6574/025	<u>Associations patriotiques</u>		
	-Amis de la Cité de la Toile	340 €	255 €
	-Anciens Combattants	340 €	255 €
	-Association des Anciens Marins d'Armen- tières	150 €	113 €
	-Comité du Souvenir Indochinois	136 €	102 €
	<u>Comité de quartier</u>		
	-Comité d'entraide et d'animation du quartier du Bizet	1 534 €	1 151 €
	-Comité d'entraide et des fêtes du quartier Léo Lagrange	1 534 €	1 151 €
	-Comité de quartier Rond Point/Saint Roch	1 278 €	959 €
	-Comité des fêtes de la route d'Houplines	852 €	639 €
	-Comité des fêtes et d'entraide des Prés du Hem	1 492 €	1 119 €
	-Comité des fêtes et d'entraide du quartier de l'Ile-de Flandres	1 108 €	831 €
	-Comité du quartier Salengro	1 108 €	831 €
	<u>Aides aux associations</u>		
	-Amicale pour le Don de Sang Bénévole d'Ar- mentières	596 €	447 €
	-Collectif la Lucarne	596 €	447 €
	-Espace Associatif Armentierois	2 899 €	2 174 €
	-Jacques et Françoise de Luxembourg	1 278 €	959 €
6574/33	<u>Actions culturelles</u>		
	-Amicale Philatélique d'Armentières	460 €	345 €
	-Cercle Vocal de la Lys	1 193 €	895 €
	-Choral Armentierois	1 193 €	895 €
	-Culture et Liberté	5 114 €	3 836 €
	-Groupe Bonne Nouvelle	426 €	320 €
	-Harmonie du Commerce	5 328 €	3 996 €
	-Les Amis des Orgues Armentierois	596 €	447 €
	-Les Fous à Réaction	4 261 €	3 196 €
		Montant	Montant

Nature Fonction		Perçu 2020	Proposé 2021
	<u>Associations sportives</u>		
6574/40	-Amis Réunis Armentiérais	426 €	320 €
	-Archers Réunis Saint Sébastien	852 €	639 €
	-Armentières Pétanque Club	852 €	639 €
	-Association des Petits Pêcheurs Armentiérais	1 108 €	831 €
	-Budo Kwai Armentières	1 449 €	1 087 €
	-Ch'ti Pilote d'Armentières	426 €	320 €
	-Club Canoë Kayak	1 278 €	959 €
	-Club Escrime	853 €	640 €
	-Cœurs en marche	80 €	60 €
	-FC Colmar	1 705 €	1 279 €
	-Gymnastique Volontaire d'Armentières	550 €	413 €
	-Team Gofast	1 500 €	1 125 €
	-Vélo Club	1 430 €	1 073 €
	-Action Vélo	0 €	1 439 €
	<u>Autres activités</u>		
6574/422	-F.L.E.S.D. Les Jouveignes	171 €	128 €
	-Union Syndicale des Jardins Ouvriers	324 €	243 €
	<u>Services à caractère social pour personne en situation de handicap</u>		
6574/521	-Club de loisirs des Papillons Blancs	333 €	250 €
	<u>Autres œuvres sociales</u>		
6574/524	-Espoir et Amitié	256 €	192 €
	-Femmes Solidaires	171 €	128 €
	-Les Blouses Roses	128 €	96 €
	-Tente des Glaneurs	400 €	300 €
	<u>Actions en faveur du 3ème âge</u>		
6574/61	-Association le Bel Age	8 853 €	6 640 €
	<u>Actions en faveur de la Famille</u>		
6574/63	-Association des Familles	512 €	384 €
	-Association d'Aide Familiale à Domicile	904 €	678 €
	<u>Interventions socio-économiques</u>		
6574/90	-Comité Armentiérais d'Aide au Logement	852 €	639 €
	-Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	380 €	285 €

Nature Fonction		Montant Perçu 2020	Montant Proposé 2021
6574/90	<u>Interventions socio-économiques</u>		
	-C.F.D.T. Union Locale des Retraités et Pré-retraités	682 €	512 €
	-C.F.T.C. Association des retraités	47 €	35 €
	-Force Ouvrière Union Locale	2 088 €	1 566 €
	-Force Ouvrière des retraités et pré-retraité privé et secteur public	700 €	525 €

N'ont pas pris part au vote :

Pour le Comité d'entraide et des fêtes du quartier Léo Lagrange : Carole CASIER

Pour le Comité de quartier Rond Point/Saint Roch : Dominique BAILLEUL

Pour le Comité des fêtes et d'entraide des prés du Hem : Véronique NAEYE, Grégory PICKEU

Pour le Comité des fêtes et d'entraide du quartier de l'Île de Flandres : Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Martine COBBAERT

Pour le Comité du Quartier Salengro : Hugues QUESTE

Pour l'Espace Associatif Armentierois : Jean Michel MONPAYS, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Sophie TANGHE, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER

Pour le FC COLMAR : Véronique NAEYE, Grégory PICKEU

Pour la Gymnastique Volontaire : Patricia CASSAN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versement ci-dessus indiqués.

ADOPTÉE A LA MAJORITE :

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,
Le Maire,

Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille